



**HAL**  
open science

# Un habitat désirable pour un territoire rural attractif? Recherche par le projet

Mathilde Chamodot Chamodot, Nicolas Dubus

► **To cite this version:**

Mathilde Chamodot Chamodot, Nicolas Dubus. Un habitat désirable pour un territoire rural attractif? Recherche par le projet. 4èmes Rencontres Scientifiques Internationales de la Cité des Territoires "Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale", Apr 2015, grenoble, France. hal-01158430

**HAL Id: hal-01158430**

**<https://hal.science/hal-01158430>**

Submitted on 8 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un habitat désirable pour un territoire rural attractif ?

*Recherche par le projet*

## A desirable habitat for an attractive rural territory ?

*Design as research*

### CHAMODOT Mathilde

*Architecte DE, titulaire d'un DSA Architecture de terre, Docteur en architecture. Actuellement post-doctorante au sein de l'unité de recherche AE&CC (laboratoire CC) à l'ENSAG dans le cadre du projet de recherche « Spatialiser la transition énergétique, vers la production d'« écosystèmes énergétiques territoriaux » en milieu rural » (programme Ignis Mutat Res).*

### DUBUS Nicolas

*Architecte, Maître assistant TPCAU à l'ENSAG, responsable du Master Architecture et Cultures Constructives dont les questionnements, développés par le projet et l'expérimentation, sont fortement corrélés à ceux de l'unité de recherche AE&CC : dans la prise de conscience d'un monde qui a atteint ses limites, répondre aux enjeux de l'habitat et de l'aménagement territorial du futur par une approche architecturale et urbaine créative, innovante, économique, écologique et énergétiquement soutenable.*

## Résumé

---

Dans une logique de soutenabilité, comment redonner de l'attractivité aux petites villes des territoires ruraux qui souffrent de vieillissement et de décroissance démographique ? Notre proposition porte sur la présentation d'une recherche en cours ayant pour objet les pistes de revitalisation des centres-bourgs délaissés. La méthode de recherche par le projet combine activités scientifiques et pédagogiques. Elle s'appuie sur des travaux effectués dans trois ateliers de projet du cycle Master sur le territoire de la commune d'Ambert dans le PNR Livradois-Forez. Ces travaux explorent, de manière heuristique, la question de l'habitat, en répondant à une demande sociale exprimée par des acteurs locaux. Les projets proposent de donner envie aux habitants de réinvestir le centre-bourg et la première couronne d'Ambert en transformant l'habitat non-désiré en habitat désirable ou en produisant un habitat neuf désirable. Ils explorent un panel étendu de solutions pour répondre, dans différentes situations de projet, aux désirs de maison individuelle « à la campagne », d'habitat urbain, de confort et d'usages actuels, d'architecture et d'urbanisme de qualité et « vertueux ». L'objectif de la recherche est de faire émerger des questions architecturales et territoriales stratégiques, des pistes prospectives, et d'anticiper le cadre conceptuel et les conditions d'exercice des futurs architectes dans une société post-carbone.

## Abstract

---

Within a sustainable development approach, how to restore the attractiveness of rural areas' small towns characterised by an ageing of their population and a demographic decline? Our proposal concerns the presentation of a research in progress about revitalization of rural towns' centres. The design as research method combines scientific and educational activities. It is based on works done in three Master's level design workshops on the study site of Ambert town in Livradois-Forez. Those works explore, in a heuristic way, the habitat issue, meeting a social demand expressed by local stakeholders. The students' designs propose to make inhabitants want to live in Ambert town centre and first suburb by turning undesired housing into desirable one, or by producing new desirable housing. In different urban situations, they explore a large range of solutions in order to give an answer to single-family house « in the countryside », urban housing, actual comfort and uses, quality and virtuous architecture and urban planning desire. The research objective is to detect strategic architectural and territorial issues and forward-looking possibilities, and to anticipate the conceptual framework and the practice conditions for future architects in a post-carbon society.

## Mots clés

---

Territoires ruraux  
Décroissance démographique  
Centres-bourgs  
Habitabilité  
Transition énergétique

## Key words

---

Rural territories  
Demographic decline  
Towns' centres  
Habitability  
Energy transition

## Introduction

---

*« La ville durable n'est pas seulement indispensable, elle est jubilatoire. Faire rêver et susciter le désir plutôt que moraliser et accentuer les culpabilités devient possible dès que les individus et les sociétés endossent les objectifs durables. Dès lors ce qui était perçu comme « contrainte » devient un idéal. » (Madec, 2008)*

Notre propos porte sur la présentation d'une recherche en cours, ancrée dans le projet et en lien avec la pédagogie : « Spatialiser la transition énergétique, vers la production d'« écosystèmes énergétiques territoriaux » en milieu rural », portée conjointement par le labex AE&CC et le réseau ERPS dans le cadre du programme *Ignis Mutat Res*. Il s'agit d'une recherche prospective qui questionne les évolutions spatiales impliquées par la transition énergétique dans les espaces ruraux en mettant à l'épreuve du terrain une problématique nouvelle : celle de la production d'« écosystèmes énergétiques territoriaux » et leurs conséquences sur le métier des architectes de demain. Elle aborde la question de la revitalisation des centres-bourgs délaissés par une offre en habitat désirable.

## Repenser l'habitat<sup>1</sup> dans un contexte de désertification rurale et de transition énergétique

---

Dans un territoire principalement rural qui souhaite devenir attractif comme notre territoire d'étude : la commune d'Ambert dans le PNR Livradois-Forez, il est indispensable de mettre en avant la qualité du cadre de vie et l'attractivité de l'habitat. On observe, ces dernières années, une inversion de la tendance à l'exode rural dans une grande partie des territoires ruraux français (Bontron, 2011). Le renouvellement d'attractivité commence juste à se faire ressentir dans le Livradois-Forez, particulièrement isolé et difficile d'accès : ce territoire a vu sa population se stabiliser ces toutes dernières années, notamment à la périphérie de Clermont-Ferrand. Les reliefs montagneux et les zones reculées continuent à se dépeupler. Les arrivées ne sont toutefois pas suffisantes pour contrebalancer le déficit lié au vieillissement naturel de la population. Ce territoire est délaissé par les jeunes de 15 à 25 ans, faute d'offres universitaires et d'emplois qualifiés, mais reste attractif pour les classes moyennes, les jeunes actifs et surtout les retraités (INSEE Auvergne, 2010).

Si des citadins quittent les villes pour s'installer dans les territoires ruraux, c'est souvent pour profiter de la « vie à la campagne »<sup>2</sup>. Dans ce domaine, le Livradois-Forez a des atouts. Situé au centre du Massif Central, ce territoire de petite et moyenne montagne, de plateaux et de plaines cultivées a un caractère rural marqué. La forêt y occupe largement l'espace. Il est « reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses paysages » (PNRLF, 2014b), et offre un cadre de vie qui pourrait inciter de nouveaux habitants à s'y installer. Mais une offre en habitat désirable et économiquement accessible qui n'accompagne pas cette tendance démographique peut décourager l'installation de nouveaux habitants et freiner le regain d'attractivité. Le cas d'un couple d'architectes rencontré lors d'une visite est éclairant. Venus de Clermont-Ferrand, les deux jeunes actifs ont décidé de reprendre l'agence d'un architecte bientôt à la retraite et de s'installer à Ambert, ville de 7000 habitants. Depuis plus d'un an, ils sont à la recherche d'un logement à acheter et rénover dans la commune. Ils souhaitent avoir un accès facile aux commodités de la ville et aller travailler sans recourir à la voiture. Malgré le grand nombre de bâtiments vacants dans le centre-bourg<sup>3</sup>, ils n'ont trouvé aucune opportunité et sont obligés d'élargir leur recherche à l'extérieur de la commune. Une autre illustration de ce phénomène nous a été révélée par des élus locaux : les cadres recrutés par l'entreprise Sanofi, principal

---

<sup>1</sup> Habitat au sens large, qui ne se réduit pas au logement mais inclut un ensemble de fonctions sociales, économiques, culturelles, qui y sont liées (transports, filières de construction, alimentation, etc.).

<sup>2</sup> Face à la vie agitée, polluée, superficielle, stressante, anonyme et insécure de la ville, beaucoup de français souhaitent se rapprocher de la nature, trouver le calme et la tranquillité, une meilleure qualité du cadre de vie, l'espace, l'autonomie et la liberté qu'incarne la maison individuelle, un lien social et une convivialité plus forts avec une « vie de village » (Bigot, Bérard, Hatchuel, 2001).

<sup>3</sup> 14% de logements vacants à Ambert, principalement concentrés dans le centre-bourg (INSEE 2011)

employeur de la ville, s'installent dans d'autres villages à défaut de logements correspondant à leurs besoins et désirs à Ambert.

L'accroissement de la vacance et de la déshérence du centre-bourg de la commune s'explique par l'inadaptation de l'habitat aux modes de vie contemporains. Les logements inscrits dans un tissu dense manquent de lumière, de relation avec l'extérieur, la nature, le paysage. Le jardin, les espaces librement appropriables sont inexistantes alors qu'ils sont souvent recherchés dans un habitat à la campagne. L'organisation spatiale ne correspond plus aux aspirations : grandes maisons de ville à l'organisation très cloisonnée, sans possibilité d'évolutions. Les exigences actuelles en termes de confort sont loin d'être atteintes par des bâtiments qui sont parfois de véritables « passoires énergétiques ». L'aspect dégradé de l'espace public, avec des locaux commerciaux vacants, une forte présence de la voiture et une importante minéralité sont repoussants pour les potentiels habitants. Depuis les années 1970, de nombreux habitants optent pour une maison individuelle dans une zone pavillonnaire, choisie pour les qualités qui la rendent désirable : espace, vue, prolongements extérieurs cultivables, intimité vis à vis du voisinage<sup>4</sup>. Les services et commerces suivent ce mouvement centrifuge. On a ainsi vu émerger un habitat dispersé en périphérie, provoquant un étalement urbain au détriment des terres et paysages agricoles et conduisant à une utilisation massive de la voiture.

Or nous en avons aujourd'hui la certitude, « *il ne peut pas y avoir de croissance infinie sur une terre dont les limites sont connues* » (Meadows, Meadows, Randers, et al., 1972). Le besoin de redynamiser les communes rurales en revitalisant les centres-bourgs et la situation de « crise écologique » appellent à inventer de nouveaux modèles, penser différemment l'organisation spatiale de nos territoires et modifier profondément nos modes de vie. Les architectes doivent repenser l'habitat, son implantation et son insertion dans un écosystème économique et énergétique. Dans les espaces urbains la recherche est à la ville dense. Dans les espaces ruraux, il est nécessaire de trouver d'autres solutions, spécifiques à l'organisation spatiale de ces territoires. En Livradois-Forez, traditionnellement, « *plusieurs hameaux, parfois jusqu'à une soixantaine par commune, sont rattachés à des bourgs qui concentrent les services et activités de la commune.* » (PNRLF, 2014a). Dans l'espace rural, c'est en consolidant un maillage cohérent de petites villes, bourgs, villages et hameaux en relation avec des villes plus importantes, qu'il est possible de maîtriser l'urbanisation. Revitaliser les centres-bourgs des communes du Parc en y repensant l'habitat<sup>5</sup> est donc indispensable. Ces ensembles bâtis anciens représentent en effet « *des réserves foncières déjà équipées et viabilisées à la différence des extensions (enjeu économique), une alternative à l'étalement périphérique (enjeu environnemental), un noyau favorisant les échanges humains (enjeu social)* » (PNRLF, 2014a), et posent la question de la préservation de cet héritage culturel et de son adaptation aux besoins des populations du XXI<sup>e</sup> siècle. Ambert a le profil pour jouer le rôle de centralité secondaire, contribuant à l'économie d'espace et de déplacements. En effet, au Sud du Parc se développe un bassin de 28 500 habitants organisé autour de cette ville qui étend son influence sur les communes environnantes et joue un rôle structurant (INSEE Auvergne, 2010). Elle offre l'ensemble des équipements et services de base : commerces, services de proximité, santé, éducation, culture, ainsi que des emplois, notamment dans l'industrie, et bénéficie d'un tissu associatif dynamique.

## Une recherche par le projet qui allie activités scientifiques et pédagogiques

---

Pour faire émerger de nouvelles pistes en termes d'aménagement spatial dans ce contexte, la méthode employée est une recherche par le projet en relation avec les acteurs locaux qui combine activité scientifique et activité pédagogique. Le projet prend tour à tour différents statuts. Le premier est celui de projet « comme corpus » : la démarche se fonde sur des

---

<sup>4</sup> C'est notamment un espace extérieur privatif et une certaine intimité qui sont recherchés dans ce modèle (Djefal, Eugène, 2004).

<sup>5</sup> Comme l'encourage le PNRLF à travers plusieurs actions, notamment le Programme « Habiter autrement les centres-bourgs du Livradois-Forez », mais aussi « Habiter Ambert, tout un art de vivre ! », le travail sur le Plan Local de l'Habitat et le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal, l'Appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs ».

travaux effectués dans le cadre de plusieurs ateliers de projet de cycle Master dans les écoles d'architecture de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne. Le corpus exploité est constitué de 33 mémoires de Projets de Fin d'Études et 11 projets de Master 1 effectués en quatre ans (2011-2015) sur différents sites de la commune d'Ambert. L'habitat écoresponsable<sup>6</sup> et par conséquent désirable, est le sujet des PFE effectués dans les studios de Master 2 « Architecture & cultures constructives » (ENSAG) et « Architecture, ambiances & cultures constructives » (ENSAL) sur lesquels s'appuie ce travail. En parallèle, le studio « Prospective territoriale et soutenabilité architecturale » (ENSASE) propose à ses étudiants de Master 1 de réfléchir sur la programmation/conception de fermes multifonctionnelles génératrices d'un nouvel « écosystème énergétique territorial » à l'échelle d'Ambert et de son territoire environnant. Les scénarios « Négawatt » (Salomon, Jedliczka, Marignac, et al., 2011) pour l'énergie et « Afterre 2050 » (Solagro, 2014) pour l'agriculture constituent de références de base pour ces projets. Cet exercice, qui se déroule sur une courte durée et aborde des grandes échelles, soulève des questionnements complémentaires à ceux développés par les étudiants de Grenoble et Lyon. L'ensemble des 44 travaux explore de manière heuristique la question de l'habitat en répondant à une demande sociale exprimée par des acteurs locaux au cours de visites sur le terrain d'étude.

Le second statut du projet est celui du projet « comme heuristique » : le corpus est analysé par les chercheurs pour faire émerger des questions par les projets. Chaque travail d'étudiants a été synthétisé sous forme d'une fiche illustrée qui suit une grille d'analyse intégrant différentes catégories : site choisi, éléments d'analyse mis en avant, stratégie générale, programme, principes urbains, architecturaux, énergétiques et constructifs. L'élaboration de ces fiches a permis de mettre en évidence les stratégies développées par chaque projet. Elle a constitué une base pour alimenter une analyse globale des pistes proposées dans l'ensemble des projets, faire ressortir les grandes familles de stratégies et faire émerger celles qui présentent un potentiel pour la recherche. Cette analyse globale s'est appuyée sur deux outils pour gérer la multiplicité et la complexité des données à traiter : une carte conceptuelle des pistes proposées par les étudiants et des tableaux récapitulatifs, par catégorie. Sept grandes familles de stratégies ont émergé, constituant une base de travail pour les chercheurs, à tester, affiner, compléter et approfondir dans l'étape suivante de la recherche.

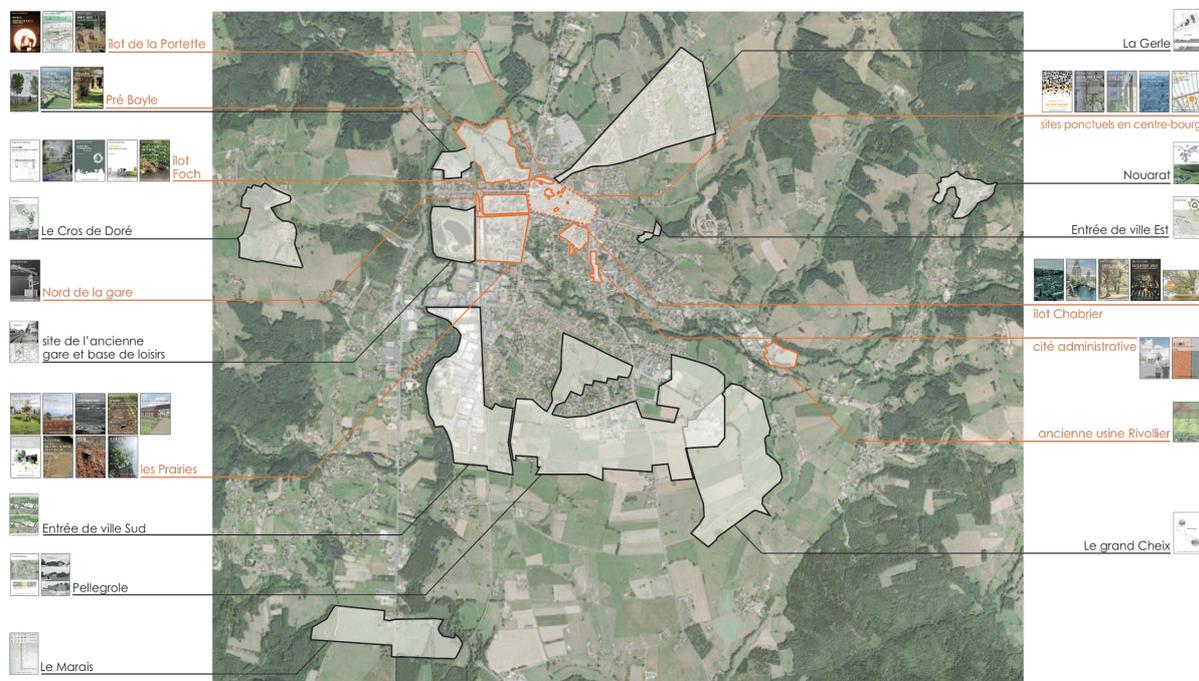


Fig. 1 : Sites des projets

<sup>6</sup> Qui tente de répondre aux enjeux sociétaux : logement pour tous, environnement, exploitation des ressources, développement économique, culture locale, etc.

## Des alternatives inventives à l'habitat classique

Il ressort une grande diversité de pistes de l'analyse de ces travaux, volontairement prospectifs. Les étudiants proposent des alternatives inventives et enthousiasmantes aux logements classiques, qui s'affranchissent parfois des normes qui, dans la réalité, peuvent bloquer les innovations, tout en étant relativement réalistes car elles s'appuient sur un contexte et des enjeux réels. De même que l'appropriation du développement durable qui selon A.-M. Perysinaki ne doit pas se faire « *d'une manière qui consiste à remplir des conditions ou des cases d'une grille normative, mais à approfondir une démarche complexe qui dépasse les exigences du programme demandé et parvient à adopter une posture critique* » (2014), les projets remettent parfois en question la vision des élus locaux. Ils intègrent une réflexion à l'échelle territoriale bien qu'il s'agisse de projets architecturaux à l'échelle de la parcelle, de l'îlot ou du petit quartier. Pour aller dans le sens de la désirabilité, le projet d'architecture n'est pas considéré comme un objet posé sur le territoire. Au contraire, il tire profit des spécificités du site et devient une composante de ce territoire dans lequel il s'intègre. Il contribue à son écosystème spatial, économique, social, culturel, énergétique, et concourt à un nouvel équilibre local, plus attractif que le précédent. Les questions de la qualité du cadre de vie, des modes d'habiter et de la désirabilité de la ville et de l'habitat sont au cœur de la réflexion, dans différents domaines :

### Adopter une stratégie urbaine qui valorise les ressources spatiales en fonction du contexte

Il semble évident qu'il est indispensable de rendre désirable la ville durable pour impliquer les habitants et ainsi pouvoir atteindre les objectifs fixés en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de baisse des consommations énergétiques. De même que les enjeux liés à l'énergie, les enjeux liés à l'attractivité portent une pensée urbanistique avec d'autres compréhensions et représentations de la ville et du projet urbain, qui engagent de nouveaux usages des espaces habités, de nouvelles « habitudes »<sup>7</sup> dans les activités quotidiennes. L'échelle « ménagère »<sup>8</sup> a été identifiée comme un pilier pour la transition énergétique, comme elle peut l'être pour l'attractivité résidentielle. Pour réussir à fabriquer une ville désirable et durable, « *l'attention doit porter sur la qualité de l'espace, les matières et la lumière naturelle tout en réduisant au maximum l'occupation du sol et l'utilisation des matériaux.* » (Rintala, Eggertsson, 2014). Selon les situations de projet, l'urbanisme peut suivre des stratégies différentes pour valoriser les ressources spatiales locales, privilégier la qualité du cadre de vie et mener une autre approche de la densité et des formes urbaines. À Ambert, donner envie aux habitants de réinvestir les zones déjà urbanisées et le bâti existant est une priorité afin de limiter l'étalement urbain. Une simple « acupuncture » urbaine d'amélioration de l'habitat, de dé-densification du tissu urbain, d'aménagements peu coûteux et réversibles, peu suffire pour améliorer les qualités d'usage du centre-bourg.



Fig. 2 : Projet « Jachère urbaine », ENSAG, Pierre Bécheret, Lola Boyau, Rémi Claret

<sup>7</sup> Terme qui est ressorti des échanges lors du Forum « Viv[r]e la transition énergétique », organisé par l'équipe de recherche en partenariat avec le PNR Livradois-Forez et la ville d'Ambert le 7 mai 2015 à Ambert

<sup>8</sup> Idem

Dans la première couronne, la réflexion peut être menée à l'échelle de l'îlot pour créer un écosystème spatial et énergétique mutualisé entre des habitants et mieux valoriser les qualités spatiales du cœur d'îlot. Il est également envisageable de requalifier une zone pavillonnaire en densifiant son bâti individuel et collectif et en rendant les espaces publics et de circulations attractifs pour favoriser les échanges, les déplacements doux.

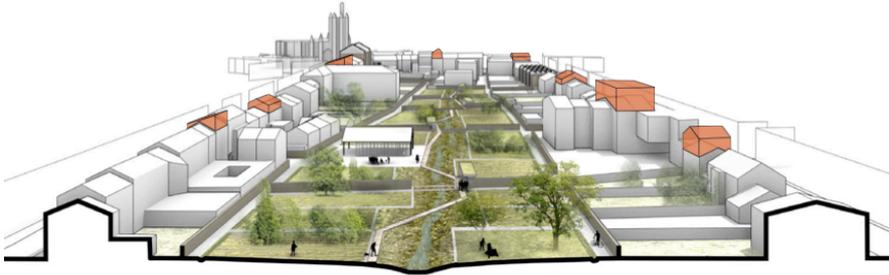


Fig. 3 : Projet « Au fil des murs », ENSAL, Rovy Pessoa Ferreira, Nicolas Schaad, Nicolas Wertheimer

### Aller vers une ville des courtes distances

L'habitat mais aussi le cadre de vie plus largement doivent être repensés pour mixer logements et activités dans des quartiers où l'on pourrait à la fois habiter, travailler, avoir accès aux services et commerces nécessaires au quotidien, se divertir, voire se nourrir. « Pour pouvoir aimer "son territoire", il faudra d'abord qu'il soit rendu habitable et non circulaire : que le quartier ou la commune redevienne le microcosme modelé par et pour toutes les activités humaines, où les gens travaillent, habitent, se détendent, s'instruisent, communiquent, s'ébrouent et gèrent en commun le milieu de leur vie commune. » (Gorz, 1973). Les « courtes distances » sont un avantage de l'habitat en ville à mettre en avant. Par le choix d'implantation, en mixant habitat et activités (rapprocher l'habitat du lieu de travail, des lieux de production et de distribution alimentaires), avec des dispositifs spatiaux favorisant des pratiques comme le télétravail, les démarches à distance, on minimise le besoin de déplacements en voiture. Une ville accueillante et propice aux circulations douces grâce à des cheminements optimisés et des espaces publics et de circulation de qualité sera une ville qui se pratique plus volontiers à pieds ou à vélo. Si en, plus, une gestion habile des stationnements est faite, elle sera moins encombrée de voitures et donc plus attractive. Renforcer la desserte en transports en commun, développer des alternatives à la voiture individuelle (mutualisation, partage), faciliter une multimodalité adaptée à un territoire peu dense permettra de mieux connecter tous les habitants quel que soit leur âge ou leur revenu au grand territoire, un argument essentiel de l'attractivité.



Fig. 4 : Projet « Habiter les quais », ENSAG, Delphine Bugaud, Alice Gras

### Produire de l'énergie humaine et sociale, une transition économique

Pour un centre-bourg désirable, l'intensité et la convivialité des espaces sont des caractéristiques à développer :

- Injecter une nouvelle dynamique en réimplantant des activités : nouvelles fonctions, émergentes, conviviales pensées avec les projets d'habitat (atelier partagé, espace de co-working, ressourcerie) qui questionnent parfois le système économique actuel.
- Développer des filières locales courtes, soutenir l'attractivité du territoire d'un point de vue économique : relocaliser les modes de production de l'alimentation (agriculture) et de l'habitat (construction/réhabilitation), faire évoluer les activités pour la création de richesses et d'emploi sur le territoire.
- S'appuyer sur les solidarités humaines, les initiatives locales, les pratiques habitantes : projets participatifs, coopératives d'habitants, colocations, « mettre la main à la pâte » pour construire, jardiner.
- Recréer un plaisir de la ville et de la vie de quartier qui s'apparente à une « vie de village » en (ré)aménageant des espaces publics pour les rendre accueillants et propices aux rencontres et aux échanges.
- Favoriser la mixité fonctionnelle, générationnelle et sociale afin de mettre en place un environnement convivial et accessible à tous.
- À l'échelle de l'habitat, mutualiser des espaces pour diminuer le coût du projet et la consommation d'énergie, mais aussi créer des lieux de rencontre, de convivialité et partager entre tous les emplacements bénéficiant des meilleures qualités d'ambiance.

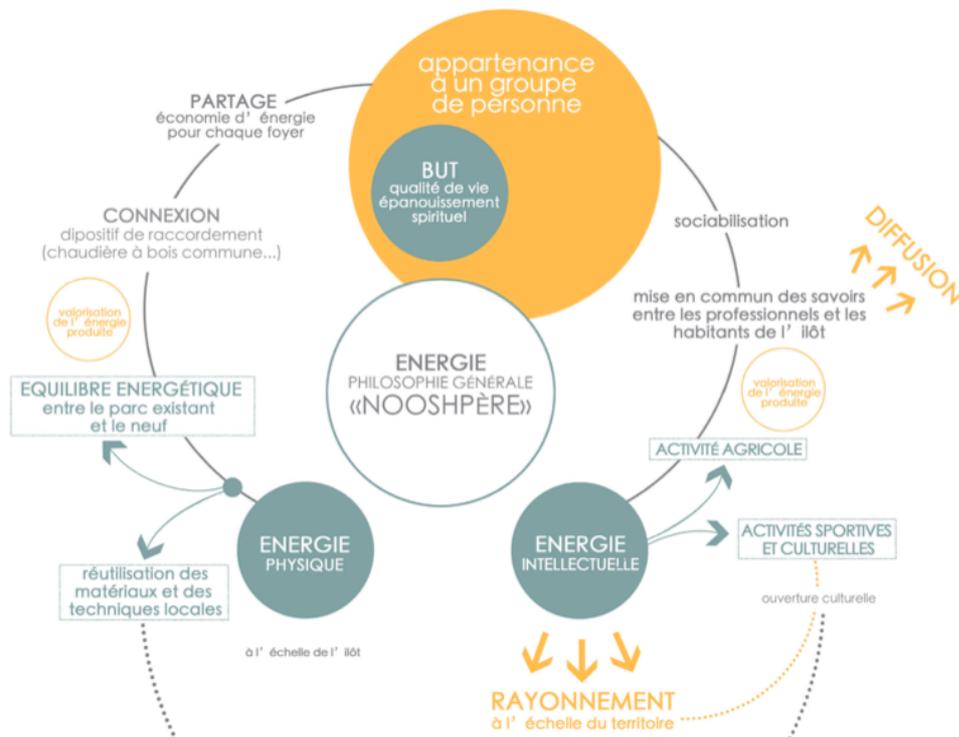


Fig. 5 : Projet « Noosphère », ENSAG, Mélody Nicoud, Morgane Vauchel

### Introduire la nature en ville et dans le logement

La présence de la nature est un point clé pour donner de l'attractivité à l'habitat en ville : pouvoir bénéficier, près de son logement, d'un espace vert de taille suffisante pour s'aérer et se détendre, mais aussi avoir accès à un espace extérieur (jardin) privé ou partagé, à un jardin d'hiver pour jardiner, recevoir, jouer. La recherche de nouveaux modes de cohabitation entre ville et végétal peut aller plus loin en réfléchissant sur une production agricole dans le tissu urbain.



Fig. 6 : Projet « Le semoir », ENSAG, Amélie Baudois, David Bouanich, Fabien Cibba

*Concevoir des logements répondant à l'évolution des modes de vie, offrant les qualités de la maison individuelle et de l'habitat en ville*

Pour éviter les départs vers la périphérie, il est nécessaire de répondre aux besoins des différents âges et situations de la vie, à tous les parcours résidentiels (famille qui s'agrandit, retraité devenant dépendant, moins mobile, créateur d'activité, jeune adulte qui devient autonome, etc.). Il s'agit d'améliorer et de compléter le parc existant afin de permettre à tous (population locale et potentiels arrivants) d'accéder à un logement de qualité, confortable, avec une surface suffisante et un nombre de pièces adapté, à hauteur des moyens. En redivisant verticalement une grande maison de ville habitée seulement en rez-de-chaussée par des personnes âgées par exemple, on adapte un patrimoine existant à des besoins actuels. Pour que l'habitat en ville puisse être aussi attractif qu'un pavillon de lotissement, il doit offrir des agréments équivalents ou supérieurs : une architecture de qualité avec une image contemporaine et/ou dans le respect du patrimoine, des usages et un confort adaptés aux modes de vie contemporains, les qualités recherchées dans la maison individuelle « à la campagne » : des espaces généreux et lumineux, des espaces « en plus » librement appropriables, un lien avec l'extérieur, la nature, le grand paysage, un équilibre entre intimité et proximité du voisinage, une évolutivité (en prévoyant de possibles extensions, en couplant deux logements avec des entrées indépendantes, etc.).

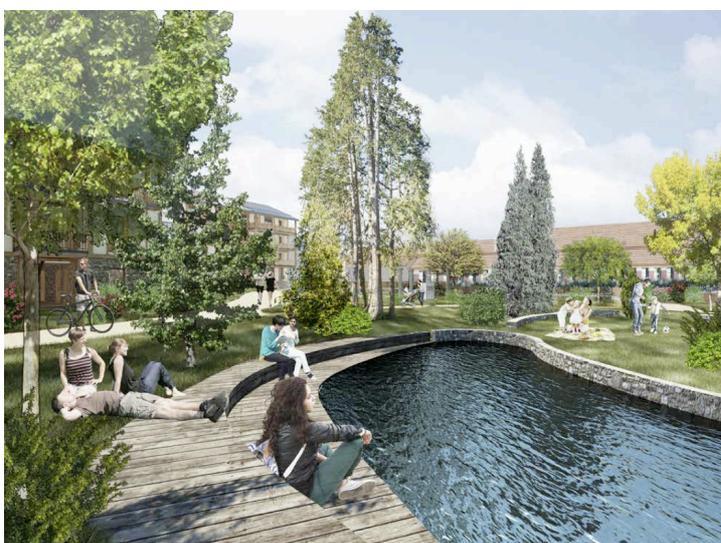


Fig. 7 : Projet « At home », ENSAG, Juliette Bailly, Marie Flecheux, Victoria Verret

### Proposer des logements vertueux

Qu'il s'agisse d'améliorer l'existant ou de construire neuf, cibler des exigences élevées d'un point de vue thermique, proposer des logements économes en énergie, ayant recours aux énergies renouvelables, construits avec des matériaux sains est un préalable. Le fait qu'un habitat soit sobre et vertueux lui apporte un confort supplémentaire et un allègement de la facture énergétique, ce qui participe à le rendre attractif. Mais l'image positive qu'il peut renvoyer le rend également désirable, en mettant en valeur la démarche éco-responsable de ses habitants. La représentation sociale du logement qu'on habite est un élément important de son appropriation : bâtiment « modèle », producteur d'énergie, à faible énergie grise. Il ne s'agit pas uniquement de miser sur la technologie, mais de mettre l'accent sur une sobriété énergétique, qui peut d'ailleurs aller de pair, dans la conception des logements, avec un gain en qualités spatiales (exemple de l'ajout d'une serre bioclimatique qui représente un espace en plus, lumineux et librement appropriable en fonction des saisons). Le phénomène de représentation positive peut aussi s'étendre au quartier, à la commune, au territoire. Chaque bâtiment avec sa capacité de production et de stockage d'énergie peut-être pensé comme un « élément intelligent » d'un écosystème plus important. Dans une perspective d'écosystèmes énergétiques décentralisés, les échanges et la mutualisation énergétiques de l'habitat avec son territoire support, peuvent répondre à des enjeux de solidarité et d'équité territoriale.



Fig. 8 : Projet « Au fil des murs », ENSAL, Rovy Pessoa Ferreira, Nicolas Schaad, Nicolas Wertheimer

## Conclusion

La constitution d'une offre d'habitat désirable peut-elle participer à redonner de l'attractivité aux territoires ruraux ? Comment produire de l'habitat désirable en ville dans une commune rurale ? La réflexion menée sur ces questions dans le cadre d'une recherche plus large portant sur le thème de la transition énergétique a pour objectif de faire émerger par le projet des questions architecturales et territoriales stratégiques qui sont traitées du point de vue scientifique afin de mettre en lumière des voies de renouvellement de nos pratiques d'aménagement et d'anticiper le cadre conceptuel et les conditions d'exercice des futurs architectes dans une société post-carbone. L'analyse du corpus de projets a permis de faire émerger des pistes pour un habitat écoresponsable vecteur d'attractivité en territoire rural. Certaines d'entre elles paraissent particulièrement pertinentes et pourraient être approfondies. Les chercheurs ont extrait de cette analyse de grands principes pour la transition énergétique, qui peuvent s'appliquer à d'autres contextes ruraux en recherche d'attractivité.

Les hypothèses de travail construites par les chercheurs ont été mises à l'épreuve du terrain au cours d'une journée de « Forum » en mai 2015 à Ambert. Dans cette étape de la recherche, le projet a pris le statut de projet « comme expérimentation ». Cette journée était organisée en deux temps : une restitution des projets sous forme de parcours commentés dans la commune, et un forum réunissant des habitants, des élus du territoire, des acteurs associatifs et des chercheurs pour débattre de la transition énergétique. L'objectif était double : présenter le travail de projet des étudiants et le travail de recherche aux acteurs locaux, et engager un débat avec eux pour alimenter la recherche. Cette interaction est fondamentale pour valider, approfondir et enrichir nos premiers résultats et apporter une réflexivité sur les pistes engagées. Un film sera réalisé à partir de séquences tournées tout au long de cette journée pour retranscrire les réactions des intervenants. Du point de vue des acteurs locaux, cette recherche pourrait faire émerger un nouveau faisceau d'actions et constituer une aide à la décision pour l'orientation des politiques territoriales. Elle est l'occasion de vérifier la compatibilité et la complémentarité des différentes approches du projet abordées et leur fécondité.

Les pistes prospectives et les grands principes seront bien sûr valorisés dans les livrables de la recherche. Mais les retombées sont aussi importantes sur la pédagogie. En effet, au terme de la première année du projet « Spatialiser la transition énergétique », c'est bien à travers l'évolution des enseignements des membres de l'équipe de recherche que les résultats sont le plus mesurables. En ce qui concerne l'équipe grenoblo-lyonnaise, l'incidence du programme IMR est déjà effective sur l'enseignement du projet en deuxième année de master. L'analyse et les pistes identifiées dans les travaux précédents ont été transmises aux étudiants qui travaillent cette année sur Ambert pour qu'ils puissent les intégrer et aller plus loin dans la réflexion. L'enseignement a également commencé à intégrer, dès le début de l'année universitaire 2014-2015, le scénario de transition énergétique Négawatt comme base de projection des projets de PFE. Pour compléter cette dynamique, le séminaire du Master 2 A&CC de l'ENSA Grenoble sera également complètement réorganisé à la rentrée 2015 dans son articulation recherche/projet afin d'apporter le cadre théorique et méthodologique nécessaire à la bonne compréhension et intégration des enjeux de la transition énergétique. À Saint-Étienne, c'est au niveau d'un semestre de master que les interrogations du projet de recherche ont trouvé écho. Le sujet de l'exercice de projet du Master « Prospective territoriale et soutenabilité architecturale » a ainsi directement été formulé pour investir les enjeux et les hypothèses soulevées par la recherche.

Ainsi, les interrogations du projet de recherche, tant théoriques que méthodologiques, ont trouvé écho dans les enseignements. Mais si leurs contenus et approches doivent continuer à évoluer afin que les étudiants considèrent la transition énergétique comme une évidence, un levier pour se projeter dans de nouvelles formes d'habiter, ils doivent aussi rendre cet enjeu appropriable par tous à travers les projets urbains ou architecturaux. Il s'agit désormais non seulement de former des architectes capables d'intégrer les savoirs et savoir-faire indispensables à l'exercice de leur profession, mais aussi des citoyens conscients des enjeux de la transition énergétique. Ils devront être porteurs d'un savoir être, d'une éthique responsable. Ils devront montrer, par leurs projets, que ce futur qui, comme le dit Philippe Madec, était perçu comme « contrainte » devient un idéal. Car comment relever collectivement le déficit de la transition énergétique si elle n'est pas elle-même un objectif désirable ?

## Bibliographie

---

- ADUHME, 2015, « L'énergie dans le Puy-de-Dôme : panorama en chiffres, Communauté de communes du Pays d'Ambert »
- Bigot (R.), Bérard (I.), Hatchuel (G.), 2001, étude du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CRÉDOC) : « Les français et l'espace rural », juin 2001, document pdf, 140p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 21/10/2014), (619Ko) : [[http://www.credoc.fr/pdf/Sou/espace\\_rural.pdf](http://www.credoc.fr/pdf/Sou/espace_rural.pdf)]
- Bontron (J.-C.), 2011, « Évolution des territoires ruraux et problématique de l'habitat », in Rencontres de RELIER : « Eco-habiter solidaire en milieu rural », Glux-en-Glenne, Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (RELIER), 7 avril 2011.
- Boyer (B.), Cleret (C.), 2013, « Embarquement immédiat pour un bâti sobre, robuste et désirable », Rapport d'étape du groupe « Réflexion Bâtiment Responsable 2020-2050 », document pdf, 37p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 17/06/2015), (1,2Mo) : [[http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/Rapport\\_RBR2020\\_juin\\_2013\\_-\\_v12s\\_bis.pdf](http://www.planbatimentdurable.fr/IMG/pdf/Rapport_RBR2020_juin_2013_-_v12s_bis.pdf)]
- Brulé Ville et Associé (BVA), Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), 2007, enquête : « Projets en campagne 2007 », mai 2007, document pdf, 3p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 21/10/2014), (178Ko) : [<http://www.installation-campagne.fr/documents-Projets-en-campagne----5,47,68.html>]
- Chamodot (M.), 2013, *Pour un habitat écoresponsable de qualité et financièrement accessible en Saône-et-Loire*, Thèse de doctorat en architecture, Grenoble : ENSAG, UPMF, 494p.
- Debrun (G.), 2014, « Pour une ère anthropocène soutenable et désirable », in : Ré-enchanter le monde : l'architecture et la ville face aux grandes transitions, Paris, Alternatives, pp. 62-72
- Djefal (S.), Eugène (S.), 2004, étude du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CRÉDOC) : « Être propriétaire de sa maison, un rêve largement partagé, quelques risques ressentis », septembre 2004, document pdf, 4p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 16/10/2014), (73Ko) : [<http://www.credoc.fr/pdf/4p/177.pdf>]
- Findeli (A.), Coste (A.), 2007, « De la recherche-crédation à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale », in : Lieux Communs, octobre 2007, Vol. 10, numéro consacré aux Formes et pratiques de l'activité de recherche, pp. 139-162
- Gorz (A.), « L'idéologie sociale de la bagnole », in : Le Sauvage, septembre-octobre 1973
- Guet (J.-F.), 2011, « Ville désirable ou ville durable : quelle place pour les espaces verts ? », Métropolitiques : <http://www.metropolitiques.eu/Ville-desirable-ou-ville-durable.html>, 14 septembre 2011
- Guillot (X.), Chénot (M.), David (S.), et al., 2010, *Espace rural et projet spatial vol.1, réflexions introductives, stratégies pédagogiques*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 241 p.
- Guillot (X.), Chénot (M.), Vannetiello (D.), et al., 2011, *Espace rural et projet spatial vol.2, vers un nouveau pacte ville-campagne?*, Publications de l'Université de Saint-Étienne. 234 p.
- Guillot (X.), Vanier (M.), Poli (D.), et al., 2012, *Espace rural & projet spatial vol. 3, du terrain à la recherche, objets et stratégies*, Publications de l'Université de Saint-Étienne. 267 p.

- INSEE Auvergne, 2010, dossier : « Le Thiernois-Ambertois », janvier 2010, document pdf, 21p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 16/10/2014), (1,7Mo) : [[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/auvergne/themes/dossier/dossier23/dossier23.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/dossier/dossier23/dossier23.pdf)]
- Madec (P.), 2008, Contribution au Comité Opérationnel n°9 du Grenelle II en charge de l'urbanisme : « Contribution à une conception éco-responsable de l'urbanisme », mars 2008, document pdf, 43p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 8/10/2014), (361Ko) : [<http://www.philippemadec.eu/ecrits-genre-contributions-classes-par-recemment.html>]
- Madec (P.), 2014, « Oser – L'altérité, le spécifique, la bienveillance, les cultures », in : Ré-enchanter le monde : l'architecture et la ville face aux grandes transitions, Paris, Alternatives, pp. 35-48
- Magnaghi (A.), 2003, *Le projet local*, Sprimont, Belgique, Mardaga. 123 p.
- Magnaghi (A.), 2014, *La biorégion urbaine : petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia France, 174 p.
- Meadows (D.), Meadows (D.), Randers (J.), et al., 1972, *The limits to growth: a report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, London, A Potomac Associates Book, Earth Island Limited, 205p.
- Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF), 2014a, rapport : « Habiter autrement les centres-bourgs en Massif central, l'exemple du Livradois-Forez », janvier 2014, document pdf, 88p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 17/02/2014), (2,8Mo) : [[http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/mp\\_pdf\\_pour\\_web\\_diffusion\\_et\\_impression\\_en\\_interne\\_tbd.pdf](http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/mp_pdf_pour_web_diffusion_et_impression_en_interne_tbd.pdf)]
- Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF), 2014b, rapport : « Pourquoi un Parc pour le Livradois-Forez ? », mai 2014, document pdf, 28p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 15/05/2014), (5,9Mo) : [[http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/140702\\_vademecum\\_pnrfl.pdf](http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/140702_vademecum_pnrfl.pdf)]
- Perysinaki (A.-M.), 2014, « Postface », in : Ré-enchanter le monde : l'architecture et la ville face aux grandes transitions, Paris, Alternatives, pp. 149-152
- Pousse (J.-F.), Rambert (F.), 2009, *Vers de nouveaux logements sociaux*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 126p.
- Rintala (S.), Eggertsson (D.), 2014. « Architecture – La ressource habitée », in : Ré-enchanter le monde : l'architecture et la ville face aux grandes transitions, Paris, Alternatives, pp. 90-94
- Salomon (T.), Jedliczka (M.), Marignac (Y.), et al., 2011, *Manifeste négawatt: réussir la transition énergétique*, Association NegaWatt, Arles, Actes Sud. 368 p.
- Sijmons (D.), Hugtenburg (J.), Feddes (F.), et al., 2014, *Landscape and energy, designing transition*, Rotterdam, Nai010, 432 p.
- SOLAGRO, 2014. « Afterres 2050, un scénario soutenable pour l'agriculture et l'utilisation des terres en France à l'horizon 2050 », document pdf, 70p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 24/02/2015), (5,7Mo) : [<http://www.solagro.org/site/393.html>]
- WWF-FRANCE, 2010, « Urbanisme pour une ville désirable », octobre 2010, document pdf, 60p, téléchargeable sur (dernière consultation effectuée 16/05/2015), (17Mo) : [[http://www.wwf.fr/vous\\_informer/rapports\\_pdf\\_a\\_telecharger/urbanisme/?1210/Urbanisme-ville-desirable](http://www.wwf.fr/vous_informer/rapports_pdf_a_telecharger/urbanisme/?1210/Urbanisme-ville-desirable)]